



## Communiqué de Presse

### **Automate Hors-Service dans la halte de L'Isle d'Abeau = Verbalisation de voyageurs honnêtes**

Encore une fois ce week-end, des voyageurs ont été verbalisés dans les trains alors qu'ils n'avaient pas pu acheter leurs titres de transport dans la gare de départ du fait de l'indisponibilité d'un automate.

Samedi 13 octobre, cela est arrivé à des voyageurs de la halte de L'Isle d'Abeau.

La SNCF ayant transformé la gare de L'Isle d'Abeau en halte cet été 2018, il n'est aujourd'hui plus possible de prendre un titre de transport au guichet en cas d'indisponibilité de l'automate. Les voyageurs montent alors sans titre de transport et sont verbalisés par les contrôleurs, voire sont considérés comme des fraudeurs et des délinquants par la police ferroviaire si ces derniers sont présents, dans les trains ou sur les quais à l'arrivée.

L'ADUT a déjà demandé l'an dernier lors de la panne de l'automate du Grand Lemps que les contrôleurs et les brigades de contrôle soient informés des pannes des automates et ce n'est toujours pas le cas.

La SNCF nous propose depuis 1 an de lui faire remonter les verbalisations erronées pour que les voyageurs soient remboursés. Non ! Ce n'est pas aux membres du conseil d'administration de l'ADUT de le faire, c'est à la SNCF de mettre en place une organisation adaptée afin que les voyageurs honnêtes ne soient pas considérés comme des délinquants à la suite d'un dysfonctionnement de la SNCF, et en subissent les conséquences morales et financières.

L'ADUT réitère ses demandes

- que les contrôleurs dans les trains et les brigades de contrôle soient immédiatement informés dès la panne d'un automate ou d'un composteur sur la ligne,
- et que les gares actuelles de la ligne en Y « Lyon / St André le Gaz / Grenoble – Chambéry » ne soient pas transformées en haltes du seul fait de la baisse du chiffre d'affaires des guichets.

Contact :  
Patrice Belvègue, co-président, 06 70 57 01 29